



LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

L'Intercommunalité est un regroupement de communes qui s'associent afin de mettre en application des actions qu'elles ne peuvent entreprendre seules : le ramassage et le traitement des ordures ménagères, les déchetteries, la mise en place et la gestion de nos réseaux des eaux usées, l'environnement, le programme local de l'habitat, les gens du voyage, le développement économique, le chenil, etc. L'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (A.M.V.S.) compte, à ce jour, 23 communes rassemblées autour de trois pôles urbains : Aulnoye-Aymeries, Jeumont et la ville centre Maubeuge. Elle est composée des trois villes urbaines précédemment citées, de 11 communes périurbaines (dont Recquignies) et de 9 communes rurales pour un total de 105 000 habitants. La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 contribue à la modernisation en profondeur de notre organisation territoriale et attribue au préfet des pouvoirs visant à faciliter l'intégration des communes isolées dans un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) à fiscalité propre et de rendre son périmètre plus cohérent ainsi que celui des syndicats mixtes et à en réduire le nombre.

Une nouvelle carte intercommunale est proposée pour notre secteur, avec l'intégration au sein de l'A.M.V.S. de structures voisines formant ainsi un périmètre pertinent :

- La **Communauté de Communes Sambre Avesnois (C.C.S.A.)** regroupant dix communes pour une population totale de 22 962 habitants : Beaufort, Berlaimont, Boussières-sur-Sambre, Eclaibes, Ecuelin, Hautmont, Limont-Fontaine, Saint-Rémy-Chaussée, Saint-Rémy-du-Nord, Sassegnies .
- La **Communauté de Communes Nord Maubeuge** regroupant six communes pour une population de 3386 habitants : Bersillies, Bettignies, Gognies-Chaussée, Mairieux, Vieux-Reng, Villers-Sire-Nicole.
- La **Communauté de Communes Frontalières du Nord-est Avesnois** regroupant trois communes : Aibes, Boussignies-sur-Roc et Cousolre pour une population de 3157 habitants.

La nouvelle agglomération devrait être composée, après l'approbation des différentes intercommunalités la composant et des communes membres, de 42 communes et de 134 500 habitants. Une nouvelle agglomération qui devrait présenter un nouveau visage et une nouvelle force qui permettront une meilleure écoute à nos attentes auprès des différentes structures régionales, départementales et nationales. L'équipe Municipale de Recquignies se positionnera sur ce point lors du conseil municipal du mardi 11 décembre 2012 à 18h30.

Votre maire , Ghislain Rosier.



Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent de bonnes fêtes et vous invitent à la cérémonie des vœux à la population le samedi 12 janvier 2013 à 17h30 à la salle des fêtes.

RENCONTRE AVEC LE MAIRE

Pour rencontrer le Maire, il suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au 03.27.53.02.50. Les permanences ont lieu tous les jours. Le Maire ne reçoit pas le lundi.

PERMANENCES DES ADJOINTS

Vous pouvez joindre les adjoint(e)s au Maire lors de leur permanence ou en prenant rendez-vous au 03.27.53.02.50.

INTERNET

Retrouvez de nombreuses informations sur le site Internet www.mairie-recquignies.fr ainsi que les photos des travaux et des différentes manifestations de notre commune.



PUBLICATION

Le Petit Réchignien

Bulletin municipal de la ville de Recquignies, Place de la République, Recquignies.

Comité de Direction

Ghislain Rosier.

Comité de Rédaction

Denis Drousie.

Comité de Relecture

Josiane Vagnair et Evelyne Noël.

Impression & Tirage

L'Expressim Louvroil, 1000 exemplaires.

Distribution

Service Technique.

Départ au Conseil Municipal



Conseillère municipale depuis 1989 et Adjointe aux Fêtes puis au C.C.A.S., je donne ma démission du Conseil Municipal à compter du 1^{er} décembre 2012 pour cause de déménagement.

Je remercie toutes les personnes qui m'ont fait confiance et souhaite à toutes celles rencontrées dans le cadre du C.C.A.S. de trouver rapidement des solutions à leurs problèmes financiers ou de logement et leur dire aussi qu'il n'y a pas de honte à demander un peu d'aide car personne n'est à l'abri.

Bonne continuation à toutes et tous et bonne fin d'année.

Nadine Lemmen

Révisions des listes électorales



La révision des listes électorales politiques et complémentaires pour l'année 2013 est ouverte **depuis le 1^{er} septembre jusqu'au 31 décembre 2012 inclus**. Elle est conduite par la commission administrative prévue à l'article L.17 du code électoral.

Il est important de prévenir le service élections pour tout changement de domicile (même si celui-ci s'est effectué à l'intérieur de la commune), pour toute anomalie constatée sur votre ancienne carte ou pour toute nouvelle situation familiale.

Pour pouvoir voter en 2013, il faut donc **être obligatoirement être inscrit** sur la liste électorale **avant le 31 décembre 2012**. Cette inscription n'étant pas automatique, toutes les personnes arrivées récemment dans la commune et toutes les personnes ayant 17 ans révolus doivent en faire la demande.

Les pièces à présenter lors de votre inscription sont une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile. Pour les personnes venant d'obtenir la nationalité française, il faut présenter en plus le décret de naturalisation.

Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.)

Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille, dans les 3 mois suivant leur anniversaire afin de se faire recenser en vue de la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.). La Mairie établira une attestation de recensement à conserver précieusement. Elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P., B.E.P., Baccalauréat, permis de conduire, etc.). Toute personne non recensée après 16 ans et 4 mois se trouve dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation en Mairie jusqu'à l'âge de 25 ans.



Communiqué

La Commission Informations souhaite mettre à jour le listing des commerçants, des entreprises et des auto-entrepreneurs basés sur notre commune. Celui-ci sera disponible à terme sur le site Internet. Si vous désirez y figurer, merci de faire parvenir, en Mairie à l'attention de la Commission, vos coordonnées (adresse, téléphone, mail, etc.) et un descriptif de vos activités. Nous vous en remercions par avance.



La Mairie est ouverte les lundi, mardi et jeudi de 9h à 11h45 et de 13h45 à 16h45, le mercredi de 9h à 11h45 et de 13h45 à 17h30, les vendredi et samedi de 9h à 11h45.

L'Agence Postale Communale est ouverte le matin.

Mairie de Recquignies, Place de la République, Tél : 03.27.53.02.50, Fax : 03.27.53.02.59



Départ en retraite

Après 43 ans de bons et loyaux services, Marie-France Tholliez quitte ses activités au sein de l'école maternelle Paul Langevin pour une retraite bien méritée. Au cours de la cérémonie organisée par la Municipalité le vendredi 19 octobre 2012, M. le Maire a retracé son parcours : entrée dans le monde du travail en 1969, prise de fonction en tant qu'auxiliaire de service à l'école maternelle de Rocq en 1972, titularisation en tant qu'a-

gent spécialisé dans les écoles maternelles en 1976 (après deux années de stages). Elle obtient la médaille départementale et communale échelon argent en 1993 puis l'échelon vermeil en 2011 et enfin la médaille échelon or lors de cette cérémonie.

Au nom de la Municipalité et des élus, nous la remercions pour toutes ces années passées à apporter une précieuse collaboration à l'effort commun pour l'enseignement des jeunes de notre ville. Nous lui souhaitons une retraite longue et heureuse auprès de votre famille.

Distribution des colis aux Anciens

Le samedi 10 novembre 2012, les élus ont distribué pas moins de 510 colis aux aînés de notre commune.

Cette distribution concerne les personnes âgées de 60 ans et plus. Si vous êtes dans ce cas et que vous ne l'avez pas reçu alors faites-vous rapidement connaître en Mairie.



Distribution des coquilles de Noël

Les élus procéderont à la distribution des coquilles à la population le samedi 15 décembre 2012 à partir de 08h30.

En cas d'absence, un coupon vous sera remis dans votre boîte aux lettres, vous pourrez retirer vos coquilles le lundi 17 décembre après-midi en mairie.

Information à la population

Lors de votre passage en Mairie, nous vous demandons de bien vouloir respecter les consignes de circulation applicables dans le parc et de vous garer aux emplacements prévus. De plus, par souci de confidentialité, merci de patienter dans le hall d'accueil lorsque les deux agents (agence postale et état civil) sont occupés.

Merci de votre compréhension.

Permanences parlementaires

Les prochaines permanences parlementaires sans rendez-vous de Rémi Pauvros, Député de la 3^{ème} circonscription du Nord, auront lieu :

- le 30 novembre 2012 de 14h30 à 15h30 à la mairie d'Avesnes-sur-Helpe,
- le 07 décembre 2012 de 14h30 à 15h30 à la mairie de Solre le Château,
- le 14 décembre 2012 de 15h à 16h à la mairie de Fourmies,
- le 21 décembre 2012 de 14h30 à 15h30 à la mairie de Bavay (Salle France Lerat).



ASSISTANTE SOCIALE



Mlle Charlet, assistante sociale, recevra **les mardis 27 novembre 2012, 04, 11 et 18 décembre 2012** après-midi à la Mairie.

Veuillez prendre un rendez-vous préalable auprès de l'U.T.P.A.S. de Maubeuge au 03.59.73.14.00.

PERMANENCE DE M. DRONSART

M. Dronsart, Conseiller Général, assurera sa permanence **les mardis 11 décembre 2012 et 08 janvier 2013 à 17h** en Mairie.

AGENCE POSTALE & ETAT CIVIL

L'Agence Postale sera fermée **le vendredi 30 novembre 2012 et du lundi 24 décembre au vendredi 28 décembre 2012 inclus.**



Quant à la Mairie, elle sera fermée **le jeudi 29 novembre 2012 après-midi et le vendredi 30 novembre 2012.**

RAPPEL

Toute personne ayant changé d'adresse (arrivée ou départ, changement à l'intérieur de la commune) doit venir le signaler au service Etat-Civil et Elections de la Mairie. Ceci afin de permettre la mise à jour du fichier population.

CONDITIONS HIVERNALES

En période d'hiver, le déneigement des rues de notre cité est effectué par l'A.M.V.S. qui en a la charge. Les voies communales, les bâtiments publics et les écoles sont déneigés par le service technique.

Nous vous rappelons qu'il est de votre devoir de déneiger les trottoirs situés devant et derrière votre habitation. La sécurité des passants en dépend.

En période de gel, il est **strictement interdit** de s'aventurer sur les cours d'eau, étangs, etc. situés sur la commune. La municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.

MENUS

Les menus du portage des repas à domicile sont consultables sur le site Internet en cliquant sur l'onglet **Vie Municipale**, puis sur l'icône de la rubrique **Articles** de la colonne de gauche et enfin en cliquant sur l'image du thème **SerVICES Municipaux**.

Quant aux menus du restaurant scolaire, ils sont consultables sur le site Internet en cliquant sur l'onglet **Vie Scolaire** puis en cliquant sur le lien **Articles relatifs aux écoles** de la colonne de gauche.

AVIS

Le site Internet de la ville de Recquignies sera en maintenance du lundi 07 janvier 2013 au dimanche 13 janvier 2013. Nous nous excusons pour la gêne occasionnée.



le chant des partisans la Marseillaise.

A la salle des fêtes, M. le Maire a remercié l'ensemble des participants puis a laissé la place à M. Hannecart, Président de l'A.R.A.C. pour son discours et à une jeune élève de l'école pour un message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre. La cérémonie s'est terminée par une nouvelle prestation des enfants vivement applaudis et par un vin d'honneur.

Cérémonie du 11 novembre

M. le Maire, les élus, la population, les Anciens Combattants, l'Harmonie et les associations locales se sont retrouvés aux Monuments aux morts de Rocq et de Recquignies pour la commémoration du 94^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre.

Au monument aux morts de Recquignies, les enfants de l'école primaire du Centre, accompagnés de Mme Liénard, ont interprété



Noël des enfants de la commune

Comme chaque année, la Municipalité offre à tous les enfants de la commune une séance de cinéma à Ociné Maubeuge le samedi 22 décembre 2012. Les inscriptions auront lieu les mercredis 28 novembre et 05 décembre 2012 de 14h à 16h en Mairie. Les deux films retenus sont les suivants :



Synopsis « Le Hobbit : un voyage inattendu » (film d'action fantastique) : Abordé à l'improviste par le magicien Gandalf le Gris, Bilbon se retrouve à intégrer une compagnie de 13 nains. Ce voyage les emmènera au Pays sauvage, à travers des territoires dangereux grouillant de gobelins et d'orques, de wargs assassins, d'énormes araignées et de sorciers.

Synopsis « Niko le petit Renne 2 » (animation à partir de 3 ans) : Tandis que son père est toujours absent à sillonner le ciel dans la brigade du Père Noël, Niko le petit renne voudrait que ses parents se retrouvent et qu'ils forment enfin une vraie famille. Mais sa mère rencontre quelqu'un et Niko fait la connaissance de son nouveau petit frère Jonni. Or un jour, celui-ci est kidnappé par le loup blanc et sa horde de vautours ! Accompagné de son fidèle ami Julius l'écureuil volant, Niko démarre alors une grande aventure à la recherche de Jonni.



En ce qui concerne les accompagnements, **la commission est favorable pour limiter voire ne plus autoriser les parents à accompagner leurs enfants au cinéma et ce pour des raisons de sécurité et de responsabilité quant à l'encadrement.** Trop de parents participent et il est difficile pour les encadrants de se faire respecter. En outre, des parents reprennent à l'issue de la séance leurs enfants, parfois même sans en informer la direction.

Tout enfant qui prendra le bus au départ reviendra en bus.



Je mets à jour ma carte Vitale...

Pour garantir la prise en charge rapide de vos dépenses de santé, même en cas d'urgence comme pour une hospitalisation, gardez toujours votre carte Vitale sur vous et mettez là à jour régulièrement. Fiable, pratique et sûre, la carte Vitale est à présenter à tous les professionnels de santé. Elle garantit un remboursement de vos soins sous cinq jours.

Grâce à votre carte Vitale, vous êtes mieux suivi. Lors d'une consultation, votre médecin peut effectuer certaines démarches en ligne comme se déclarer médecin traitant si vous lui demandez.

Le médecin peut également envoyer au Service médical les volets 1 et 2 de votre arrêt de travail en cas de maladie, vous n'avez plus que le volet 3 à transmettre à votre employeur ou à votre agence Pôle Emploi.

Avec votre accord, un médecin qui vous connaît moins bien peut aussi consulter l'historique des soins qui vous ont été remboursés dans les 12 derniers mois pour éviter, notamment, toute interaction médicamenteuse.

La mise à jour est simple et rapide. Elle s'effectue aux bornes installées dans les agences d'accueil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Hainaut, les pharmacies et certains hôpitaux et cliniques.

Où mettre à jour votre carte ?

Voici une liste des agences d'accueil de la C.P.A.M. du Hainaut dans lesquelles vous pouvez mettre à jour votre carte : Aulnoye-Aymeries, Avesnes-sur-Helpe, Bavay, Bouchain, Cambrai, Caudry, Condé-sur-Escaut, Denain, Fourmies, Hautmont, Jeumont, Landrecies, Le Cateau-Cambrésis, Le Quesnoy, Maubeuge, Saint-Amand-les-Eaux, Solesmes et Valenciennes.



Campagne de vaccination contre la grippe

Le 28 septembre 2012, l'Assurance Maladie a lancé sa nouvelle campagne de vaccination contre la grippe.

Tous les ans la grippe saisonnière touche plusieurs millions de personnes en France et peut s'avérer mortelle, en particulier chez les personnes fragilisées. Lors de la campagne 2011-2012, près de 10 millions d'assurés du régime général ont été invités par l'Assurance Maladie à bénéficier gratuitement du vaccin antigrippal.

Le vaccin constitue un moyen de protection efficace, il est bien toléré par l'organisme et fortement recommandé pour les populations à risque. Il faut compter environ deux semaines après le vaccin pour être protégé. Comme les souches virales rencontrées varient d'une année à l'autre, il est indispensable de se faire vacciner chaque année.

L'Assurance Maladie prend en charge le vaccin contre la grippe saisonnière à 100% pour les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes atteintes de certaines affections, les personnes séjournant dans un établissement de soins de suite ainsi que dans un établissement médico-social d'hébergement quel que soit l'âge, les femmes enceintes, les personnes obèses, l'entourage familial de nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque de grippe grave, et certains professionnels de santé.

L'ensemble des assurés concernés par le dispositif de vaccination a reçu un courrier personnalisé, soit avec un bon de prise en charge pour ceux qui ont déjà été vaccinés, soit avec un imprimé de prise en charge pour ceux qui ne l'ont jamais été. La campagne de vaccination s'achèvera le 31 janvier 2013, alors n'attendez pas !

C.E.S

DE MAUBEUGE

Depuis le 17 septembre 2012, le Centre d'Examens de Santé de Maubeuge a ouvert.

Le Centre d'Examens de Santé de l'Assurance Maladie propose aux assurés de bénéficier d'un bilan de santé complet et gratuit (bilan sanguin et urinaire, examen bucco-dentaire, test de la vue et de l'audition, test respiratoire, entretien avec un médecin...).

Cet examen de santé, réalisé par une équipe de professionnels, s'adresse en priorité aux personnes en situation de précarité (bénéficiaires du RSA, jeunes de 16 à 25 ans en voie d'insertion, chômeurs, Sans Domicile Fixe).

L'examen de santé permet à ces personnes d'être mieux informées. Grâce à des conseils personnalisés et adaptés à leur situation, elles peuvent prendre en main leur santé aujourd'hui et surtout pour demain.

Sur la circonscription du Hainaut, un troisième centre d'examens vient d'ouvrir à Maubeuge. Les deux autres sont situés à Cambrai et Valenciennes.

Pour prendre rendez-vous, rapprochez-vous de votre agence d'accueil de l'Assurance Maladie ou téléphonez au **03.27.83.09.11**.

Les examens se déroulent actuellement au 24 rue de la Croix et seront réalisés, à terme, dans de nouveaux locaux situés avenue de Ferrière.



LES VIRADES EN IMAGES



Virades de l'Espoir 2011

L'édition 2012 des Virades de l'Espoir, organisée par la Municipalité avec le concours des associations locales et de sociétés extérieures, s'est déroulée le samedi 29 septembre 2012. Après une matinée plutôt calme, les visiteurs se sont rendus nombreux l'après-midi sur le terrain de football des écoles.

Diverses animations étaient présentes : tir à l'arc, mini-ferme de Gaëtan, structures gonflables, trampoline, poneys, manège enfantin, petit train touristique, marche, etc. Parallèlement, une brocante organisée par la société de gymnastique a attiré une dizaine de brocanteurs sur la place de Nice.

Les scouts, encadrés par Maud et Bruno, étaient présents et ont proposé divers petits jeux originaux comme manger le plus de petit beurre en moins d'une minute. Quant aux Ateliers Créations et l'Amicale Paul Langevin, ils ont tenu la buvette et la restauration tout au long de la journée. L'après-midi s'est terminée par le traditionnel lâcher de ballons.

Deux concerts étaient programmés dans l'après-midi : du Rap/Slam avec MC METIS et du rock avec Obsolète Radio. Au soir à la salle des fêtes, l'orchestre bavarois DIE MILLERISCHEN KAMERADEN nous a offert un superbe concert mais n'a attiré qu'une petite trentaine de spectateurs. Même le soleil était au rendez-vous. Le bénéfice de la journée s'élève à 1 019.96€. Les seuls qui puissent regretter quelque chose sont ceux qui ne sont pas venus...

Bilan final des Virades de l'Espoir Sambre Avesnois



Mme Cordovado a présidé la cérémonie de la remise du chèque global des Virades de l'Espoir Sambre Avesnois le vendredi 09 novembre 2012 à la salle Halver d'Hautmont.

En présence de nombreuses personnalités (associations, bénévoles, élus), elle a tenu à les remercier pour l'effort, le travail et le temps consacré à l'organisation des diverses manifestations en faveur de la lutte contre la mucoviscidose. Car, c'est grâce à ces manifestations, menées dans les villes d'Elesmes, Ferrière-la-Petite, Ferrière-la-Grande, Hautmont, Louvroil, Recquignies et Saint-Rémy du Nord, que le montant global de cette année a pu s'élever à 14 754.28€, et ce malgré la crise qui nous touche. Recquignies était représenté par M. Vicente, M. Drousie et Maud des scouts.

Concours de belote du Café le Nice

Au café le Nice s'est déroulé avec succès un concours de belote le samedi 20 octobre 2012. Les 20 équipes étaient satisfaites de cette soirée. Thierry et Sandrine remercient toutes les personnes présentes et renouvèleront cet événement début 2013.



LE BANQUET
EN IMAGES

AFMTELETHON INNOVER POUR GUERIR

SAMEDI 08 DECEMBRE

RECHIGNIES

Salle des fêtes, Place de Nice, Salle Henri

09h30 : Tir sur cible

10h00 : Marche de 5 à 6 km (*Don de 1€*)
Défi "Garde la Lumière"
Feu de Camp

11h30 : Démonstration de Gymnastique
Apéritif concert "Les Petits Quinquins"

13h30 : Jeux sportifs sous chapiteau

14h00 : FLASH MOB sur un Madison

14h00 : Jeux Fauteuils "Mets-toi à ma place"

14h30 : Fête de la Danse (Country, Salon, Hip Hop, Zumba, etc.)

19h00 : Remise des lots sportifs : Tombola et panier garni

Buvette, petite restauration et dons toute la journée

CONCERT SALLE DES FETES 19H30

B2S Crew, Chris Ravenswood

Sylvain, sosie de Florent Pagny

2€

Sans réservation

Places limitées

B2S Crew

F.P.N.M.

Banquet des Anciens Edition 2012

Les aînés de notre commune se sont retrouvés pour un moment de détente et de convivialité au Restaurant Scolaire le dimanche 28 octobre 2012 pour le traditionnel banquet, organisé par le C.C.A.S., la Municipalité et la société A.P.I. Après le message de bienvenue de M. le Maire, Mme Anna Ponsin et M. François Noiret ont été élus reine et roi de cette édition. Tous les participants ont reçu en cadeau, une petite bouteille de vin pour les messieurs et un ballotin de chocolats pour les dames.

L'animation musicale était assurée par Alexis Labarière à l'accordéon et son complice à la batterie. Misty et ses danseuses ont assuré la partie spectacle. Lors de cette prestation, M. Maugars nous a démontré tous ses talents de danseur des îles !!! Les convives ont chaleureusement applaudi tous les acteurs.

La journée s'est terminée par le tirage d'une tombola gratuite permettant à M. Jean-Michel Blaiche et à Mme Jeanne Van Waeyenberge de repartir avec un téléviseur écran plat.

MARCHÉ DE NOËL



Les Ateliers Créations organisent leur marché de Noël les 15 et 16 décembre 2012 à partir de 10h à la salle des fêtes.

De nombreux artisans, commerçants et associations seront sur place (apiculteur, objets et jouets en bois, bijoux, décoration de table toutes occasions, Arche du Val de Sambre, peinture sur verre et sur toile, Amicale Paul Langevin, les Papillons Blancs, broderie machine, chocolats belges, fleuriste, saucisson d'auvergne etc.).



Pendant ce week-end, de très beaux lots seront à gagner. Le Père Noël sera présent pour des photos souvenirs! Une belle surprise attend tous les enfants qui seront photographiés avec le Père Noël.

Une buvette et une petite restauration seront à votre disposition. Venez nombreux !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale sera fermée le mercredi 26 décembre 2012.



Le ping
c'est de la
balle !



Début de la saison 2011/2012 du P.P.C.R.

Le 23 septembre dernier le championnat par équipes est reparti de plus belle ! Les trois équipes du P.P.C.R. font pour le mieux et la départementale 2 est première de sa poule. L'ambiance au club est toujours aussi joviale, la preuve en est que le 3^{ème} jeudi du mois de novembre, le club a fêté comme il se doit le Beaujolais Nouveau !

Les deux dernières rencontres de la première phase de championnat auront lieu les 2 et 16 décembre prochain. Bienvenue aux Réchigiens qui passeront encourager nos joueurs. Nous vous rappelons que vous pouvez à tout moment suivre les résultats et l'activité du club sur son site <http://ppcr.over-blog.com>. N'hésitez surtout pas à nous laisser des commentaires ou à vous inscrire à la « newsletter ».

La photo ci-contre date de 1938. Le club de Ping-pong local était situé dans un café de Recquignies. En bas à droite se trouve Marcel Vanderburgt (nom de la salle du PPCR). ►

*Sportivement vôtre, le comité du
P.P.C.R.*



Départ en retraite

Ce vendredi 28 septembre 2012 était un grand jour! Pas pour tout le monde mais pour notre très chère A.T.S.E.M. Marie-France Tholliez.

Eh oui, après de belles années d'un travail irréprochable, l'heure de la retraite a sonné pour elle.



L'A.P.E. de l'école maternelle Paul Langevin, avec le soutien des professeurs, a organisé un pot de départ bien mérité! Très émue par le discours de M. Ardid, directeur de l'école, Marie-France fut ravie de cette surprise, des fleurs et une enveloppe lui ont été remises afin qu'elle puisse profiter pleinement de son temps libre.

Nous lui souhaitons tous une bonne retraite, un grand merci à elle pour tout le travail effectué auprès des enfants de la commune. Un grand merci également à tous les participants lors de cet événement.

La présidente, Mme Renaux



Concert d'Automne de l'Harmonie de Recquignies

Le vendredi 19 octobre 2012, l'Harmonie de Recquignies, sous la présidence de Jeanne Van Waeyenberge, a présenté son concert d'Automne à la salle des fêtes en présence de M. le Maire, des élus et de la délégation de musique de Maubeuge.

En première partie, l'Harmonie de Recquignies, dirigée par André Philippe, a joué un répertoire varié avec notamment une valse chinoise au cours de laquelle une musicienne avait revêtu un costume traditionnel, et une mélodie populaire écossaise (*Highland Cathedral*) avec Stéphane Dupont à la cornemuse. Vincent Liemance, soliste à la trompette dans *Concerto pour une voix*, et Daphné Marmignon, soliste à la clarinette dans la *Valse Chinoise*, ont été mis à l'honneur.

En deuxième partie, la Philharmonie d'Hautmont, dirigé par Jérôme Monier, nous a offert un magnifique récital dont on a pu apprécier la prestation des solistes Joël André et Damien Flamier à la trompette dans *Les Deux Cousins*. Lors du morceau *The Typewriter*, un musicien s'est déguisé en secrétaire et jouait en tapant sur une ancienne machine à écrire. Ils ont terminé leur prestation par la *Marche de Radetzky*, reprise en chœur par l'auditoire.

Les membres de l'association ont assuré petite restauration et buvette lors des deux entractes. Rendez-vous l'année prochaine pour le concert de printemps.

L'Harmonie de RECQUIGNIES

organise son repas de la

SAINT SYLVESTRE

Le samedi 31 décembre 2012

à partir de 20 heures 30

Salle des Fêtes

place de Nice

à RECQUIGNIES



Au menu

Apéritif et son Pain Surprise

Velouté aux Asperges

Filet de Sandre aux saveurs du bocage (pommes et cidre)

Noix de Veau de lait Val Joly et sa Garniture

Plateau de Fromages

Gâteau de l'An Neuf

Café

Tarif (sans les boissons) :

- 55 € pour les adultes
- 25 € pour les enfants de moins de 12 ans

RÉSERVATION auprès de Mme LEPRÊTRE au 06 81 54 37 60.



Cotillons offerts et

pour les fêtards Soupe à l'Oignon



FPNM

Théâtre Patoisant

Saison 2013

La troupe de théâtre patoisant de l'Harmonie de Recquignies donnera la première de son spectacle « *Un visin peut in muchie un autre* », pièce en trois actes de Christian Derycke, les vendredi 22 et samedi 23 février 2013 à 20h ainsi que le dimanche 24 février 2013 à 16h à la salle des fêtes de Recquignies.

Réservations à partir du jeudi 03 janvier 2013, chez Marie-Thérèse au 06.81.54.37.60 ou chez Jeanne au 03.27.66.74.05.



LE CONCERT EN IMAGES



Publication du prochain bulletin municipal

Le prochain bulletin paraissant le **25 janvier 2013**, vous devez nous faire parvenir vos articles avant le **07 janvier 2013**.



CHRYSLALIDE

Depuis le 26 mai 2012, l'association Chrysalide est créée pour venir en aide aux personnes démunies. Nous récupérons tout ce qui peut encore servir afin de les redistribuer aux personnes dans le besoin. Nous revendons également certaines choses afin de pouvoir faire face aux besoins les plus urgents.

Nous avons un local au 9 quartier Molard à Jeumont ouvert le jeudi de 13h à 16h. Nous vous invitons à orienter vers notre association les personnes dans le besoin. Si tel est le cas, vous pouvez nous contacter au 03.27.59.44.62 ou au 06.44.89.35.11.

Chrysalide

*50 A2 Résidence Gérard
Philippe*

59245 Recquignies

Mme Eloy Marie

RAPPEL

Nous rappelons à toutes les associations qu'il est de votre ressort de nous communiquer vos activités et annonces afin que celles-ci puissent à la fois apparaître dans le bulletin municipal et sur le site Internet de la commune.

Le but étant de mieux vous faire connaître à nos concitoyens et principalement aux nouveaux arrivants.

Vous pouvez nous envoyer tous articles (bilan d'activités organisées, compte-rendu d'assemblée générale, etc.), affiches et photos en Mairie ou sur l'adresse mail lepetitrechignien@gmail.com.

Communiqué des Ateliers Créations

L'Association fait savoir, avec regrets, l'arrêt des Ateliers Créations programmés les mercredis après-midi à la salle du Millénaire de Rocq. En effet, au regard des multiples relances de notre part concernant les inscriptions, seuls six enfants se sont présentés cette année.

Suite à un sondage effectué dans la commune il y a 4 ans, nous avons pu constater que peu d'associations étaient dirigées vers le public des enfants de 6 à 11 ans, à part dans le domaine sportif. De ce fait, l'association Ateliers Créations est née afin de faire découvrir un nouvel univers de loisirs aux enfants.

Cependant, un constat, déjà remarqué par d'autres bénévoles d'associations, est observé : beaucoup de demandes émergent de la part des habitants de Recquignies et Rocq. Des bénévoles s'investissent pour y répondre. Les inscriptions sont nombreuses lors des premières années, mais diminuent avec le temps, jusqu'à la fermeture d'une association ou de son activité. Aujourd'hui, la fermeture a touché les Ateliers organisés par l'association Ateliers Créations.

Malgré des moments plus qu'agréables, passés en compagnie des enfants, ce sont les sorties, Paire Daiza, Cinéma, McDonald's, les Goûters, les cadeaux de Noël, etc. qui s'arrêtent. L'association Ateliers Créations continuera ses participations au sein de la commune. Parmi ces dernières, nous pouvons compter les diverses brocantes, les Foulées Réchigniennes, la journée mondiale concernant la Mucoviscidose, la journée du Téléthon.

Nous vous informerons sur la reprise de la Chasse à l'œuf et le Marché de Noël.

La Présidente, Patricia Soufflet.

Opération Brioches des Papillons Blancs



Cette année, ce sont 213 brioches qui ont été échangées à Recquignies contre des dons dont le montant brut s'élève à 1 253,60€. Sur la région, c'est 12 635 brioches qui ont été ainsi échangées au total.

L'argent collecté va être utilisé dans sa totalité pour développer le service d'aide aux aidants créé en 2011 grâce à l'opération "Brioches". Ce service donne une bouffée d'air aux familles qui ont plusieurs enfants dont un est touché par la déficience mentale. Cela permet aux parents de pouvoir passer du temps et de pratiquer des activités avec leurs autres enfants pendant qu'un professionnel prend en charge quelques heures leur enfant handicapé.

Grâce aux opérations "Brioches", l'association de parents d'enfants inadaptés réinvestit entièrement l'argent collecté pour créer des services et répondre aux besoins des personnes de notre région touchées par la déficience mentale et de leurs familles. La liste est longue, des initiatives, des services et des structures qui ont vu le jour grâce aux dons et à la générosité des habitants de notre arrondissement : développement du Centre d'Accueil de Jour de Recquignies, service d'Action Médico-social d'Urgence de Maubeuge, service d'accueil Temporaire de Jour à Hautmont, blanchisserie de Ferrière la Grande, achat de bâtiment et/ou de terrain, équipement de l'Atelier protégé d'Aulnoye-Aymeries, achat de véhicules de transport, développement d'activités socio éducatives et équipement d'ateliers d'animations, etc.

Cette liste est non exhaustive et souligne l'importance des actions réalisées dans le respect des valeurs fondamentales de notre association et centrées sur le bien-être et l'intégration des personnes déficientes intellectuelles. L'association de parents d'enfants inadaptés de l'Avesnois vous remercie pour votre générosité, votre solidarité et vous donne rendez-vous en 2013.

Cordialement, Marie-Christine Royer

Distribution des bons de Noël 2012 aux demandeurs d'emplois

La distribution des bons de Noël aux demandeurs d'emploi aura lieu les mercredis 05 et 12 décembre 2012 de 14h30 à 16h30 en Mairie. Il faut être demandeur d'emploi depuis au moins 3 mois, être domicilié dans la commune de Recquignies depuis 3 mois et avoir des ressources inférieures ou égales au barème ci-dessous.

Personne à charge	Personne seule		Couple	
	Barème	Montant	Barème	Montant
	450.00€	38.00€	680.00€	51.00€
1	600.00€	57.00€	830.00€	70.00€
2	750.00€	76.00€	980.00€	89.00€
3	900.00€	95.00€	1 130.00€	108.00€
4	1 050.00€	114.00€	1 280.00€	127.00€
5	1 200.00€	133.00€	1 430.00€	146.00€
6	1 350.00€	152.00€	1 580.00€	165.00€
7	1 500.00€	171.00€	1 730.00€	184.00€
8	1 650.00€	190.00€	1 880.00€	203.00€
9	1 800.00€	209.00€	2 030.00€	222.00€
10	1 950.00€	228.00€	2 180.00€	241.00€

Un bon de 35€ est accordé aux chômeurs de plus de 18 ans à charge de leurs parents ou d'un tiers.

Vous devez fournir les 3 derniers justificatifs Pôle Emploi, le livret de famille, les 3 dernières quittances de loyer et toutes les ressources de la famille (salaires, pensions, Assedic, RSA, allocations familiales, aides du conseil général). Les bénéficiaires du RSA avec des ressources inférieures au barème peuvent bénéficier des bons.

Communiqué d'Espace Info Formation de Maubeuge

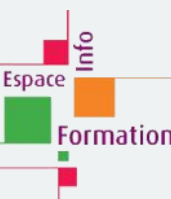
Le Service Civique, créé par la loi du 10 mars 2010, permet de mobiliser la jeunesse face à des défis sociaux et environnementaux, sur des missions d'intérêt général, en complémentarité de l'action de professionnels et de bénévoles, au sein de structures associatives ou publiques. Ce dispositif constitue un cadre d'engagement citoyen, dans lequel les jeunes peuvent se sentir utiles, mûrir, gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

Réussir en Sambre et son Espace Info Formation avec le soutien du Pôle d'Appui Régional au Service Civique, peut informer et accompagner les responsables de structures dans les démarches préalables à l'obtention de l'agrément.

Réussir en Sambre

13 rue du Progrès, BP 40247, 59607 Maubeuge Cedex

Tél. : 03.66.32.32.00 / Fax : 03.27.64.31.62 / Courriel : eif@reussirensambre.fr

BONS DE NOËL
DES ANCIENS

La distribution des bons de Noël aux Anciens aura lieu les mercredis 05 et 12 décembre 2012 de 13h30 à 14h30 en Mairie.

Pour en bénéficier, il faut avoir plus de 60 ans et les ressources doivent être inférieures au barème d'admission à l'aide sociale soit 8 057€ pour une personne seule (bon de 22€) et 13889€ pour un couple (bon de 30€).

Vous devrez alors fournir l'avis d'imposition ou de non imposition 2011.

RESTOS DU COEUR

La distribution des denrées commencera le lundi 26 novembre 2012 et aura lieu tous les lundis de 13h à 15h30.

Pour les personnes qui ne sont pas encore inscrites, se présenter le lundi matin entre 10h et 11h30 à la salle PMI derrière la Mairie en vous munissant **impérativement de justificatifs récents**.

A savoir, la grande collecte nationale des Restos aura lieu les 09 et 10 mars 2012 dans la plupart des grandes et moyennes surfaces.

La Responsable

BOURSE AUX
VÊTEMENTS ET
AUX JOUETS

La dernière bourse aux vêtements et jouets a très bien fonctionné et a permis un bénéfice de 195€ qui seront donnés à la Commission des fêtes en vue de les réinvestir dans les lots des tombolas des ducasses.

ATTENTION TRAVAUX !

Si vous devez réaliser des travaux dans votre habitation existante (pose de velux, etc.) ou réaliser une construction nouvelle (construction d'un abri de jardin, etc.), n'oubliez pas de faire une déclaration de travaux ou de permis de construire en Mairie.

CAL-PACT

Subvention Amélioration de l'Habitat. Avant d'entreprendre vos travaux, adressez-vous au CAL-PACT de l'Avesnois, 12 rue de la Croix, BP 119, 59600 Maubeuge (03.27.69.70.52).



ETHYLOTEST

Obligatoire depuis le 1^{er} juillet 2012, l'éthylotest avait déjà bénéficié d'un délai de grâce puisque sa non-présence dans votre boîte à gants n'était sanctionnable qu'à partir du 1^{er} novembre 2012.

Suite aux difficultés d'approvisionnement recensées dans certaines régions, le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, a décidé de reporter **au 1^{er} mars 2013** la verbalisation pour défaut d'éthylotest dans un véhicule à moteur, afin de permettre à l'ensemble des conducteurs de s'équiper dans de bonnes conditions et à un juste prix.



Département du Nord Observatoire Départemental de Sécurité Routière Baromètre mensuel – Octobre 2012



Bilan départemental – Octobre 2012

	Accidents corporels	Personnes décédées	Personnes blessées	dont blessées Hospitalisées (+ de 24h)
Octobre 2012	195	3	226	79
Octobre 2011	175	5	215	100
Variation Octobre 2012 / 2011	+20	-2	+11	-21

Sources : Les données provisoires ont été calculées à partir des informations communiquées par les Forces de l'Ordre. Les données définitives proviennent de la base de données accidents Concerto (fichiers BAAC).

Personnes décédées	Piétons	Cyclistes	Cyclomotoristes	Motocyclistes	Automobilistes	Autres*	Total
Octobre 2012	1	0	0	0	1	1	3
Octobre 2011	0	0	0	2	3	0	5
Variation 2012/2011	+1	0	0	-2	-2	+1	-2
Cumul 2012 (10 mois)	14	8	4	6	33	2	67
Cumul 2011 (10 mois)	8	4	5	23	27	0	67
Variation Cumul 2012/2011	+6	+4	-1	-17	+6	+2	0

*Tôlnettes, transports en commun, engins spéciaux, tracteurs agricoles etc...

Nouveau modèle de permis de conduire

À compter du 19 janvier 2013, un nouveau modèle de permis de conduire va être délivré. Un arrêté publié au Journal officiel du vendredi 29 juin 2012 précise que ce nouveau modèle doit être doté d'une puce électronique.



À cette date, le permis de conduire prendra en effet la forme d'une carte de crédit sur laquelle seront insérées une photographie, avec les mentions liées à l'état-civil et aux droits à conduire du conducteur, une puce électronique et une bande de lecture optique. Les conducteurs qui ont un ancien modèle de permis devront le renouveler d'ici janvier 2013, la reprise des anciens titres n'intervenant pas avant 2014. Une fois obtenu ce nouveau modèle, il sera obligatoire de le renouveler chaque 15 ans.

Cette réforme s'inscrit dans le cadre d'une directive européenne de 2006 qui prévoit un format unique et sécurisé pour les permis de conduire délivrés dans les pays de l'Union européenne (UE). Dans le cadre de cette harmonisation européenne, le décret rappelle que le permis moto va également subir quelques modifications à partir de janvier 2013.

Rappel concernant les Détecteurs de fumée

Chaque année, 250 000 incendies domestiques sont déclarés en France, causant 800 décès et 10 000 blessés. Un moyen, peu onéreux, peut aider à limiter ces drames : le détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF). Le DAAF peut limiter les conséquences dévastatrices d'un feu. En effet, une alarme se déclenche dès la formation de fumées, plus dangereuses que les flammes, car elles sont toxiques et asphyxiantes. La loi Morange et Meslot a été adoptée en France en mars 2010. Son décret d'application (décret n°2011-36 paru au Journal Officiel le 11 janvier 2011) rend obligatoire l'installation de détecteurs dans toutes les habitations dès mars 2015, que vous soyez propriétaire ou locataire. Lors de votre achat, vérifier que l'appareil est conforme aux normes européennes de sécurité (marquage NF 292 et norme EN 14604).

Diagnostics immobiliers obligatoires

Savez-vous qu'aujourd'hui pour toute transaction immobilière (vente ou location) les propriétaires ont l'obligation d'effectuer certains diagnostics de leurs biens. Pour vous aider, voici un petit tour d'horizon des différents diagnostics en vigueur.

- Le **Diagnostic de Performance Energétique (DPE)** évalue la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre de l'habitat via une classification allant de la lettre A à la lettre G et de la couleur verte au rouge (A signalant une installation économe alors que G, une installation énergivore). Depuis le 1^{er} janvier 2011, il doit obligatoirement figurer sur l'annonce immobilière et ce quel que soit le mode de diffusion. De plus, il n'est valable que pour 10 ans.
- Le **Diagnostic Plomb** concerne uniquement les logements bâtis avant 1949. Le vendeur doit alors remettre à l'acheteur un constat de risque d'exposition au plomb (CREP) des revêtements. Le certificat doit avoir été établi depuis moins d'un an à la date de la promesse de vente.
- Le **Diagnostic des risques naturels et technologiques** indique si un logement se situe dans une zone exposée aux inondations, aux risques industriels, aux risques d'incendie, etc. Le diagnostic doit dater de moins de six mois au moment du compromis et de l'acte de vente.
- Le **Diagnostic loi Carrez** mesure la surface privative. Il est obligatoire pour les biens en copropriété (logements, commerces ou bureaux d'au moins 8 m²). Ce diagnostic a une durée de validité illimitée en l'absence de travaux.



- Le **Diagnostic gaz et électricité** est à fournir si le logement possède une installation intérieure électrique ou au gaz naturel de plus de 15 ans. Il doit dater de moins de trois ans avant la date du compromis.
- Le **Diagnostic termites** concerne les bâtiments situés dans des zones contaminées, ayant fait l'objet d'une déclaration préfectorale. Il doit dater de moins de six mois au moment du compromis et de l'acte de vente.
- Le **Diagnostic amiante** atteste de l'absence ou non d'amiante dans les parties privatives et communes. Il est obligatoire pour les bâtiments dont le permis de construire a été délivré avant le 1^{er} juillet 1997 et il est valable sans limite de durée.
- Le **Diagnostic assainissement** concerne les logements qui ne sont pas raccordés au tout-à-l'égout. Il est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2011 et a pour objectif de préserver les milieux naturels et les ressources en eau (cours d'eau, nappes phréatiques). Les travaux éventuels pour mettre le système d'assainissement individuel aux normes sont obligatoires dans un délai d'un an. Seule la Mairie peut établir ce diagnostic, qui doit dater de moins de trois ans au jour de la signature de l'acte de vente.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu le **31 décembre 2012**.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts est terminée depuis le **17 octobre 2012**.

OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

La déchetterie de Jeumont est ouverte **le lundi de 13h à 18h45 et du mardi au samedi de 9h à 18h45**. Quant à celle de Maubeuge, elle est ouverte **du lundi au samedi de 8h à 17h45**. Le **dimanche**, elles sont toutes les deux ouvertes de **9h à 11h45**.

Pour plus d'informations, vous pouvez composer le numéro vert **0800306573** qui est à votre disposition.

Une collecte des déchets toxiques ménagers aura lieu les **20 octobre et 24 novembre 2012 de 9h à 16h** à la déchetterie de Maubeuge et les **13 octobre et 17 novembre 2012 de 9h à 16h** à la déchetterie de Jeumont.

COLLECTE DES DÉCHETS



Il est demandé aux riverains de veiller au bon stationnement des véhicules notamment le jour de la collecte afin de faciliter le passage du camion et pour la sécurité des éboueurs. Présenter vos bacs poignées côté route et couvercles fermés.

ALDI MARCHÉ

Le magasin est ouvert de 9h à 19h sans interruption du lundi au samedi.

SALON ERICK RICHEZ

Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 8h à 11h45 et de 13h30 à 19h. Mardi et mercredi sans rendez-vous et sur rendez-vous jeudi, vendredi et samedi.

Téléphone : 03.27.66.72.22

DOCTEUR CONTRAFATTO

Consultations sur rendez-vous. Absent le mercredi après-midi.

Téléphone : 03.27.67.42.03
Portable : 06.69.33.05.20

PHARMACIE

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 8h30 à 12h30.

Téléphone : 03.27.62.78.89

ETS. WALLET- POTIER

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 9h à 12h.

Téléphone : 03.27.68.96.39

CAFÉ LE NICE

Ouvert tous les jours de la semaine sauf le mercredi et le dimanche après-midi.

Téléphone : 03.27.62.00.34

ETS. WOTQUENNE

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 16h.

Téléphone / Fax :
03.27.62.85.65.



Comment économiser notre consommation d'énergie ?

Nos factures d'eau et d'électricité ne cessent de s'alourdir. Il est pourtant possible de les alléger avec quelques gestes simples accessibles à tous, que l'on soit propriétaire ou locataire, que l'on réside en habitat individuel ou collectif.

Comment économiser l'eau ? Avant toute chose, vérifier qu'il n'y a pas de fuite. En effet, un robinet qui goutte peut faire perdre 35 m³/an. Ensuite, préférer une douche courte de 3 à 5 minutes au bain (50 litres contre 150) et utiliser une douchette économe ainsi qu'un mitigeur thermostatique qui évitera le gaspillage.

Il est également possible d'installer des réducteurs de débit sur les robinets ou des aérateurs hydro-économes qui mélangent de l'air à l'eau. L'économie peut alors atteindre 50%. Plus classique, une chasse d'eau à double commande permet de choisir entre 3 à 6 litres contre 10 litres environ en cuve complète.

Autre investissement rentable à long terme, le remplacement du lave-linge et du lave-vaisselle (le classement va de la note A+++ à D). Enfin, pour ceux qui disposent d'un jardin, la récupération d'eau de pluie sera fort utile pour l'arrosage (15 à 20 litres/m²) et/ou pour le nettoyage de vos véhicules.

Comment économiser l'électricité ? Là encore, tout est affaire d'équipement et de bonnes habitudes. A luminosité égale, une lampe « basse consommation » consomme environ 4 à 5 fois moins d'électricité qu'une ampoule classique à incandescence (sachez qu'à partir du 30 décembre 2012, les ampoules de 25W ne seront plus autorisées à la vente). Pour le lave-linge et le sèche-linge, préférer les heures creuses. A savoir également qu'un téléviseur et un lecteur de salon en veille durant cinq heures consomment l'équivalent d'une heure d'utilisation.

Dans le cas d'une installation « tout électrique », privilégier des radiateurs à accumulation. Comme leur nom l'indique, ils accumulent la chaleur dans un matériau réfractaire lors des heures creuses puis la restituent dans la journée, quand l'électricité est plus chère. Dans tous les cas, nettoyer régulièrement les radiateurs et aérer les fenêtres grandes ouvertes quelques minutes seulement. Radiateurs éteints évidemment...

Normes CE et NF, comment y voir plus clair ?

Pour être autorisés à la vente dans les pays de l'Union européenne, certains produits sont soumis à une réglementation issue de directives européennes d'harmonisation qui impose des normes à respecter pour leur fabrication. Dans ce cas, le **marquage « CE »** indiquant la conformité à ces normes est donc obligatoire. L'évaluation de la conformité du produit aux exigences européennes varie selon les produits : elle va de la simple attestation par le fabricant à un contrôle par un organisme indépendant désigné par les Etats. Mais le marquage « CE » est de la seule responsabilité du fabricant (ou de son mandataire), sans contrôle indépendant extérieur. S'il permet de présumer de la conformité des produits, le marquage « CE » n'est donc pas toujours une garantie de qualité.

Le **marquage « NF »** garantit la conformité d'un produit aux réglementations françaises, européennes et internationales ainsi qu'à des critères de qualité et de sécurité supplémentaires, fixés en fonction de la nature du produit. Ces critères sont définis entre industriels, distributeurs, associations de consommateurs et de protection de l'environnement, et les pouvoirs publics. Les fabricants sont libres de demander ou non à bénéficier de la marque « NF ». Elle est accordée, après vérifications, par un organisme indépendant accrédité, qui réalise ensuite des contrôles réguliers. Elle garantit donc une certaine qualité et sécurité du produit.





◀ 1

2 ▶



◀ 3

4 ▶



◀ 5

6 ▶



RESTAURANT SCOLAIRE

1 et 2 ▶ Pose de carrelages muraux dans la cuisine, la salle de préparation froide, les toilettes et réalisation d'un plafond isolé également dans les toilettes. Ces travaux sont réalisés par le service technique.

AFFICHAGES

3 et 4 ▶ Pose en cours, par le service technique, des panneaux d'affichages dans Recquignies et Rocq : en face de la piscine intercommunale, dans la cité du Béguinage et devant l'école primaire Jean Vilar, etc.

CIMETIÈRES

5 et 6 ▶ Réalisation des points d'eau en haut de l'ancien et du nouveau cimetière de Recquignies.

SERVICE TECHNIQUE

- Travaux d'entretien des espaces verts : tailles, fauchage des talus, abattage d'arbres devenus dangereux, etc.
- Préparations diverses des virades de l'Espoir (podium des concerts, chapiteaux, etc.).
- Réparations diverses dans les bâtiments communaux, les structures sportives et scolaires.
- Montage et réparation des illuminations de Noël.
- Réalisation en cours de chariots pour le matériel de la Boxe Française.
- A venir, préparations diverses pour le Téléthon.

Communiqué de la Stibus

Nous sommes conscients des désagréments occasionnés par la décision de ne plus desservir une partie de la commune en raison du trop mauvais état du Passage à Niveau 100. Cette décision a été prise pour des raisons de sécurité (les bus risquant de rester bloqués sur les voies). Les travaux de réfection par la SNCF sont en cours* (voir photo ci-contre). Dès qu'ils seront terminés, des essais seront effectués. S'ils s'avèrent satisfaisants, les services de la Stibus reprendront la desserte normale à partir du 10 décembre 2012.



effectués. S'ils s'avèrent satisfaisants, les services de la Stibus reprendront la desserte normale à partir du 10 décembre 2012.

** Afin d'améliorer les conditions de circulation sur la ligne Creil - Jeumont, Réseau Ferré de France entame des travaux de régénération des voies et de renouvellement d'appareils de voie à Recquignies. Les travaux auront lieu de jour sans intervention le week-end. En conséquence, le passage à niveau n°100, situé rues Paul Ronval et du 06 septembre 1914, sera fermé du lundi 03 décembre 2012 8h au vendredi 07 décembre 2012 16h. Durant ces périodes, le passage à niveau sera strictement interdit à la circulation routière et piétonne, de jour comme de nuit.*



VIE QUOTIDIENNE

Toutes les informations à retenir

Le 04 décembre, Distribution des Vignettes Stibus.

Le 06 décembre, Marché de Noël organisé par l'APE de l'école maternelle Paul Langevin, Salle des fêtes.

Le 08 décembre, Téléthon (voir affiche page 7).

Le 11 décembre, Goûter de Noël organisé par l'APE de l'école maternelle Paul Langevin, Salle des fêtes.

Le 14 décembre, Distribution des Coquilles dans les écoles.

Le 15 décembre, Distribution des Coquilles à la population.

Les 15 et 16 décembre, Marché de Noël organisé par les Ateliers Créations à partir de 10h, Salle des fêtes.

Le 22 décembre, Noël des enfants de la commune, Ociné.

Le 31 décembre, Repas de la Saint Sylvestre de l'Harmonie de Recquignies, Salle des fêtes.

Les 02 et 03 janvier 2013, Distribution des Vignettes Coupon Stibus aux Anciens de 14h à 16h30 en Mairie.

Le 07 janvier 2013, Distribution des Vignettes Stibus.

Le 11 janvier 2013, Vœux au Personnel Communal, Restaurant Scolaire.

Le 12 janvier 2013, Vœux à la Population, Salle des fêtes.

Gardes des infirmiers(ières)

Le 25 novembre, Mme Marlier (06.21.66.23.52)

Le 02 décembre, Mme Gillard (03.27.65.89.50)

Le 09 décembre, Mme Homerin (03.27.66.70.18)

Le 16 décembre, M. Marchand (06.45.31.67.13)

Le 23 décembre, Mme Marechal (03.27.68.98.52)

Le 25 décembre, Mme Ballant (03.27.66.79.31)

Le 30 décembre, Mme Daime (06.21.26.50.33)

Le 01 janvier 2013, Mlle Lobry (03.27.68.90.50)

Le 06 janvier, M. Gentile (03.27.68.90.50)

Le 13 janvier, Mlle Dupont (03.27.67.04.39)

Le 20 janvier, Mme Marlier (06.21.66.23.52)

Le 27 janvier, Mme Gillard (03.27.65.89.50)

Le 03 février, Mme Homerin (03.27.66.70.18)

Pour la distribution des Vignettes Stibus, les horaires sont en fonction de votre nom patronymique, soit de 13h45 à 14h45 pour les lettres de A à G, de 14h45 à 15h45 pour les lettres H à M et de 15h45 à 16h45 pour les lettres de N à Z.

Numéros utiles pour le dépannage

EDF : 0.810.333.559 (prix d'un appel local)

GDF : 0.800.473.333 (prix d'un appel local)

Eau et Force : 0.810.829.829 (prix d'un appel local)



Pour le service de garde de la pharmacie, s'adresser au commissariat de Police de Jeumont.

Appeler le 01.40.71.40.71 si vous avez des problèmes de réception de la TNT. La société TOWERCAST qui gère l'émetteur de Rousies intervient dès que le nombre d'appels est conséquent.



Un numéro vert (0.800.306.573) est mis en place par l'A.M.V.S. qui permettra à chacun d'entre vous d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

Service Voirie et Eclairage Public, Service Assainissement : ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi).

Gestion des Poubelles (Réparation des bacs) : ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.